

Louis Blanc, L'organisation du travail, 3^e édition de 1845 (1839 pour la 1^{ère})

« C'est à vous, riches, que ce livre s'adresse, puisqu'il y est question des pauvres. Car leur cause est la vôtre.

Dernièrement, au milieu de nous, dans Paris, au bruit des réjouissances voisines, un pauvre enfant est mort gelé, derrière une guérite. Le fait a été publié comme un simple accident : il n'a étonné personne.

S'il n'y avait que des douleurs exceptionnelles et solitaires à soulager, la charité y suffirait peut-être. Mais le mal a des causes aussi générales que profondes ; et c'est par milliers qu'on les compte, ceux qui, parmi nous, sont en peine de leur vêtement, de leur nourriture et de leur gîte.

Comment cela est-il possible ? Pourquoi, au sein d'une civilisation tant vantée, cet abaissement tragique et cette longue agonie de la moitié des humains ?

Le problème est obscur. Il est terrible. Il a provoqué des révoltes qui ont ensanglanté la terre sans l'affranchir. Il a usé des générations de penseurs. Il a épuisé des dévouements d'une majesté toute divine. Voilà deux mille ans déjà que des nations entières s'agenouillent devant un gibet, adorant, dans celui qui voulut y mourir, le Sauveur des hommes. Et pourtant, que d'esclaves encore ! Que de lépreux dans le monde moral ! Que d'infortunés dans le monde visible et sensible ! Que d'iniquités triomphantes ! Que de tyrannies savourant à leur aise les scandales de leur impunité ! Le rédempteur est venu ; mais la rédemption, quand viendra-t-elle ?

Le découragement, toutefois, est impossible, puisque la loi du progrès est manifeste. Si la durée appartient au mal, elle appartient aussi, et bien plus encore, à cette protestation de la conscience humaine qui le flétrit et le combat, protestation variée dans ses formes, immuable dans son principe, protestation immense, universelle, infatigable, invincible.

Donc, la grandeur du problème ne nous doit point accabler. Seulement, il convient de l'aborder avec frayeur et modestie. Le résoudre, personne en particulier ne le pourrait ; en combinant leurs efforts, tous le peuvent. Dans l'œuvre du progrès social, que sont, considérés l'un après l'autre, les meilleurs ouvriers ? Et néanmoins, l'ouvrage avance, a besoin du genre humain vas 'accomplissant d'une manière irrésistible, et chaque homme qui étudie, travaille, même en se trompant, à l'œuvre de vérité.

Aussi bien, rendre son intelligence attentive aux choses dont le cœur est ému, donner à la fraternité la science pour flambeau, penser et sentir à la fois, réunir dans un même effort d'amour la vigilance de l'esprit et les puissances de l'âme, se faire dans l'avenir des peuples et dans la justice de Dieu une confiance assez courageuse pour lutter contre la permanence du mal et sa mensongère immortalité...est-il un plus digne emploi du temps et de la vie ?

Organisation du travail ! ces mots, il y a quatre ou cinq ans, expiraient dans le vide ; aujourd'hui, d'un bout de la France à l'autre, ils retentissent. « Faisons une enquête sur le sort des travailleurs », disait dernièrement M. Ledru-Rollin dans un journal sincère et courageux, *La Réforme* ; et il n'en a pas fallu davantage pour faire tressaillir notre société malade. Voilà le sujet d'études trouvé. Il n'y en aura jamais d'aussi vaste, mais il n'y en eut jamais d'aussi nécessaire [...].

« Loin d'accuser des préoccupations matérialistes, l'organisation du travail en vue de la suppression de la misère, repose sur le spiritualisme le mieux senti. Qui l'ignore ? La misère retient l'intelligence de l'homme dans la nuit, en renfermant l'éducation dans de honteuses limites. La misère conseille incessamment le sacrifice de la dignité personnelle, et presque toujours elle le commande. La misère crée une dépendance de condition à celui qui est indépendant par caractère, de sorte qu'elle cache un tourment nouveau dans une vertu et change en fiel ce qu'on porte de générosité dans le sang. Si la misère engendre la souffrance, elle engendre aussi le crime. Si elle aboutit à l'hôpital, elle conduit aussi au bagne. Elle fait les esclaves ; elle fait la plupart des voleurs, des assassins, des prostituées.

Nous voulons donc que le travail soit organisé de manière à amener la suppression de la misère [...] afin que chacun soit rendu à sa propre estime ; afin que l'excès du malheur n'étouffe plus chez personne les nobles aspirations de la pensée et les jouissances d'un légitime orgueil ; afin qu'il y ait place pour tous dans le domaine de l'éducation et aux sources de l'intelligence ; afin qu'il n'y ait plus d'homme asservi, absorbé par la surveillance d'une roue qui tourne, plus d'enfant transformé pour sa famille en un supplément de salaire, plus de mère armée par l'impuissance de vivre contre le fruit de ses entrailles, plus de jeune fille réduite, pour avoir du pain, « à vendre le doux nom d'amour ! ». Nous voulons que le travail soit organisé, afin que l'âme du peuple, son âme, entendez-vous ?, ne reste pas comprimée et gâtée sous la tyrannie des choses ! [...]

« Gardons-nous de scinder le problème, si nous aspirons à le résoudre. La formule du progrès est double dans son unité : *Amélioration morale et matérielle du sort de tous, par le libre concours de tous et leur fraternelle association !* Ce qui rentre dans l'héroïque devise que nos pères écrivirent, il y a cinquante ans, sur le drapeau de la révolution : Liberté, égalité, fraternité » [...].

« A qui prétend le conduire, le peuple a droit de demander où on le mène. Il ne lui est arrivé, que trop souvent déjà de s'agiter pour des mots, de combattre dans les ténèbres, de s'épuiser en dévouements dérisoires, et d'inonder de son sang, répandu au hasard, la route des ambitieux, tribuns de la veille, que le lendemain saluait oppresseurs !

Mais s'il est nécessaire de s'occuper d'une réforme sociale, il ne l'est pas moins de pousser à une réforme politique. Car si la première est le *but*, la seconde est le *moyen*. Il ne suffit pas de découvrir des procédés scientifiques, propres à inaugurer le principe d'association et à organiser le travail suivant les règles de la raison, de la justice, de l'humanité ; il faut se mettre en état de réaliser le principe qu'on adopte et de féconder les procédés fournis par l'étude. Or le pouvoir, c'est la force organisée. Le pouvoir s'appuie sur des chambres, sur des tribunaux, sur des soldats, c'est-à-dire sur la triple puissance des lois, des arrêts et des baïonnettes. Ne pas le prendre pour instrument, c'est le rencontrer comme obstacle.

D'ailleurs, l'émancipation des prolétaires est une œuvre trop compliquée ; elle se lie à trop de questions, elle dérange trop d'habitudes, elle contrarie, non pas en réalité mais en apparence, trop d'intérêts, pour qu'il n'y ait pas folie à croire qu'elle se peut accomplir par une série d'efforts partiels et de tentatives isolées. Il faut y appliquer toute la force de l'Etat. Ce qui manque aux prolétaires pour s'affranchir, ce sont les instruments de travail : la fonction du gouvernement est de les leur fournir. Si nous avons à définir l'Etat, dans notre conception, nous répondrions : l'Etat est le banquier des pauvres.

Maintenant, est-il vrai, comme M. de Lamartine n'a pas craint de l'affirmer dans un récent manifeste, est-il vrai que cette conception « consiste à s'emparer, au nom de l'Etat, de la propriété et de la souveraineté des industries et du travail, à supprimer tout libre arbitre dans les citoyens qui possèdent, qui vendent, qui achètent, qui consomment, à créer ou à distribuer arbitrairement les produits, à établir des *maximum*, à régler les salaires, à substituer en tout l'Etat propriétaire et industriel aux citoyens dépossédés ? [...]

Mais nous faisons intervenir l'Etat, du moins au point de vue de l'initiative, dans la réforme économique de la société ? Mais nous avons pour but avoué de miner la concurrence, de soustraire l'industrie au régime du *laissez faire et du laissez passer* ? Sans doute ; et, loin de nous en défendre, nous le proclamons à voix haute. Pourquoi ? Parce que nous voulons la liberté. Oui, la liberté ! Voilà ce qui est à conquérir ; mais la liberté vraie, la liberté pour tous, cette liberté qu'on chercherait en vain partout où ne se trouvent pas l'égalité et la fraternité, ses sœurs immortelles [...].

« La liberté de l'état sauvage n'était *en fait*, qu'une abominable oppression, parce qu'elle se combinait avec l'inégalité des forces, parce qu'elle faisait de l'homme faible la victime de l'homme vigoureux, et de l'homme impotent la proie de l'homme agile. Or, nous avons, dans le régime social actuel, au lieu de l'inégalité des forces musculaires, l'inégalité des moyens de développement ; au lieu de la lutte corps à corps, la lutte de capital à capital, au lieu de l'abus de la supériorité physique, l'abus d'une supériorité convenue ; au lieu de l'homme faible, l'ignorant ; au lieu de l'homme impotent, le pauvre. Où donc est la liberté ? [...]

« Et lorsque la société se trouve ainsi partagée, qu'il y a d'un côté une force immense, et de l'autre une immense faiblesse, on déchaîne au milieu d'elle la concurrence, la concurrence qui met aux prises le riche avec le pauvre, le spéculateur habile avec le travailleur naïf, le client du banquier facile avec le serf de l'usurier, l'athlète armé de pied en cap avec le combattant désarmé, l'homme ingambe avec le paralytique ! Et ce choc désordonné, permanent, de la puissance et de l'impuissance, cette anarchie dans l'oppression, cette invisible tyrannie des choses qui ne dépassèrent jamais en dureté les tyrannies sensibles, palpables, à face humaine...voilà ce qu'on ose appeler la liberté !

Il est donc libre de se former à la vie de l'intelligence, l'enfant du pauvre, qui, détourné par la faim du chemin de l'école, court vendre son âme et son corps à la filature voisine, pour grossir de quelques oboles le salaire paternel !

Il est donc libre de discuter les conditions de son travail, l'ouvrier qui meurt, si le débat se prolonge !

Il est donc libre de mettre son existence à l'abri des chances d'une loterie homicide, le travailleur qui, dans la confuse mêlée de tant d'efforts individuels, se voit réduit à dépendre, non pas de sa prévoyance et de sa sagesse, mais de chacun des désordres qu'enfante naturellement la concurrence : d'une faillite lointaine, d'une commande qui cesse, d'une machine qu'on découvre, d'un atelier qui se ferme, d'une panique industrielle, d'un chômage !

Il est donc libre de ne pas dormir sur le pavé, le journaliser sans travail qui n'a point d'asile !

Elle est donc libre de se conserver chaste et pure, la fille du pauvre, qui, l'ouvrage nant à manquer, n'a plus à choisir qu'entre la prostitution et la faim !

De nos jours, a-t-on dit, rien ne réussit mieux que le succès. C'est vrai, et cela suffit pour la condamnation de l'ordre social qu'un semblable aphorisme caractérise. Car toutes les notions de la justice et de l'humanité sont interverties là où l'on a d'autant plus de facilités pour s'enrichir qu'on a moins besoin de devenir riche, et où l'on peut d'autant moins échapper à la misère qu'on est plus misérable. Le hasard de la naissance vous a-t-il jeté parmi nous dans un dénuement absolu ? travaillez, souffrez, mourez : on ne fait pas crédit au pauvre, et la doctrine du *laissez faire* le voue à l'abandon. Etes vous né au sein de l'opulence ? Prenez du bon temps, menez joyeuse vie, dormez : votre argent gagne de l'argent pour vous. Rien ne réussit mieux que le succès !

Mais le pauvre a le *droit* d'améliorer sa position ? Et qu'importe ! s'il n'en a pas le *pouvoir* ? Qu'importe au malade qu'on ne guérit pas, le *droit* d'être guéri ?

Le droit, considéré d'une manière abstraite, est le mirage qui, depuis 1789, tient le peuple abusé. Le droit est la protection métaphysique et morte qui a remplacé, pour le peuple, la protection vivante qu'on lui devait. Le droit, pompeusement et stérilement proclamé dans les chartes, n'a servi qu'à masquer ce que l'inauguration d'un régime d'individualisme avait d'injuste et ce que l'abandon du pauvre avait de barbare. C'est parce qu'on a défini la liberté par le mot *droit*, qu'on en est venu à appeler hommes libres, des hommes esclaves de la faim, esclaves du froid, esclaves de l'ignorance, esclaves du hasard. Disons-le donc une fois pour toutes : la liberté consiste, non pas seulement dans le droit accordé, mais dans le pouvoir donné à l'homme d'exercer, de développer ses facultés, sous l'empire de la justice et sous la sauvegarde de la loi.

Et ce n'est point-là, qu'on le remarque bien, une distinction vaine : le sens en est profond, les conséquences en sont immenses. Car, dès qu'on admet qu'il faut à l'homme, pour être vraiment libre, le *pouvoir* d'exercer et de développer ses facultés, il en résulte que la société doit à chacun de ses membres, à l'instruction, sans laquelle l'esprit humain ne *peut* se déployer, et les instruments de travail, sans lesquels l'activité humaine ne *peut* se donner carrière. Or, par l'intervention de qui la société donnera-t-elle à chacun de ses membres l'instruction convenable et les instruments de travail nécessaires, si ce n'est par l'intervention de l'Etat ? C'est donc au nom, c'est pour le compte de la liberté, que nous demandons la réhabilitation du principe d'autorité. En un mot, nous invoquons l'idée de pouvoir, parce que la liberté d'aujourd'hui est un mensonge, et que la liberté de l'avenir doit être une vérité ».

Saint-Marc Girardin (libéral), Journal des débats, novembre 1831 :

« La sédition de Lyon a révélé un grave secret, celui de la lutte intestine qui a lieu dans la société entre la classe qui possède et celle qui ne possède pas. Notre société commerciale et industrielle a sa plaie comme toutes les autres sociétés ; cette plaie, ce sont les ouvriers. [...] Aujourd'hui, les barbares qui menacent la société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie ; ils sont dans les faubourgs de nos villes manufacturières [...]. Il faut que la classe moyenne sache bien quel est l'état des choses ; il faut qu'elle connaisse bien sa position. Elle a au-dessous d'elle une population de prolétaires qui s'agite, qui frémit, sans savoir où elle ira ; que lui importe ? Elle est mal. Elle veut changer. C'est là où est le danger de la société moderne ; c'est de là que peuvent sortir les barbares qui la détruiront »

Marx et Engels, Manifeste du Parti Communiste, Chapitre II « Prolétaires et communistes »

« L'abolition de la famille ! Même les plus radicaux s'indignent de cet infâme dessein des communistes. Sur quelle base repose la famille bourgeoise d'à présent ? Sur le capital, le profit individuel. La famille, dans sa plénitude, n'existe que pour la bourgeoisie ; mais elle a pour corollaire la suppression forcée de toute famille pour le prolétaire et la prostitution publique. [...]. Nous reprochez-vous de vouloir abolir l'exploitation des enfants par leurs parents ? Ce crime-là, nous l'avouons. Mais nous brisons, dites-vous, les liens les plus intimes, en substituant à l'éducation par la famille l'éducation par la société. Et votre éducation à vous, n'est-elle pas, elle aussi, déterminée par la société ? Déterminée par les conditions sociales dans lesquelles vous élevez vos enfants, par l'immixtion directe ou non de la société, par l'école,

etc. ? Les communistes n'inventent pas l'action de la société sur l'éducation ; ils en changent seulement le caractère et arrachent l'éducation à l'influence de la classe dominante. Les déclamations bourgeoises sur la famille et l'éducation, sur les doux liens qui unissent l'enfant à ses parents deviennent de plus en plus écoeurantes, à mesure que la grande industrie détruit tout lien de famille pour le prolétaire et transforme les enfants en simples articles de commerce, en simples instruments de travail ».

Autour de Marx.

a) Marx, *La Question Juive*, sur le droit bourgeois

« Constatons avant tout le fait que les "droits de l'homme", distincts des "droits du citoyen", ne sont rien d'autre que les droits du membre de la société bourgeoise, c'est-à-dire de l'homme égoïste, de l'homme séparé de l'homme et de la communauté. La Constitution la plus radicale, celle de 1793, a beau dire "Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Art. 2. : Ces droits (les droits naturels et imprescriptibles) sont : l'égalité, la liberté, la sûreté, la propriété." En quoi consiste la "liberté"? "Art. 6. La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui." Ou encore, d'après la Déclaration des droits de l'homme de 1791, "La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui." La liberté est donc le droit de faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Les limites dans lesquelles chacun peut se mouvoir sans nuire à autrui sont marquées par la loi, de même que la limite de deux champs est déterminée par un piquet. Il s'agit de la liberté de l'homme considéré comme monade isolée, repliée sur elle-même. L'application pratique du droit de liberté, c'est le droit de propriété privée. Mais en quoi consiste ce dernier droit ? "Le droit de propriété est celui qui appartient à tout citoyen de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie." (Constitution de 1793, art. 16.) Le droit de propriété est donc le droit de jouir de sa fortune et d'en disposer "à son gré", sans se soucier des autres hommes, indépendamment de la société ; c'est le droit de l'égoïsme. C'est cette liberté individuelle, avec son application, qui forme la base de la société bourgeoise. Elle fait voir à chaque homme, dans un autre homme, non pas la réalisation, mais plutôt la limitation de sa liberté. Elle proclame avant tout le droit "de jouir et de disposer à son gré de ses biens, de ses revenus, du fruit de son travail et de son industrie". Aucun des prétendus droits de l'homme ne dépasse donc l'homme égoïste, l'homme en tant que membre de la société bourgeoise, c'est-à-dire un individu séparé de la communauté, replié sur lui-même, uniquement préoccupé de son intérêt personnel et obéissant à son arbitraire privé. L'homme est loin d'y être considéré comme un être générique ; tout au contraire, la vie générique elle-même, la société, apparaît comme un cadre extérieur à l'individu, comme une limitation de son indépendance originelle. Le seul lien qui les unisse, c'est la nécessité naturelle, le besoin et l'intérêt privé, la conservation de leurs propriétés et de leur personne égoïste. »

b) Marx, *L'idéologie allemande*, sur la production des idées politiques.

« À toute époque, les idées de la classe dominante sont les idées dominantes ; autrement dit, la classe qui est la puissance *matérielle* dominante de la société est en même temps la puissance *spirituelle* dominante. La classe qui dispose des moyens de la production matérielle dispose, du même coup, des moyens de la production intellectuelle, si bien qu'en général, elle exerce son pouvoir sur les idées de ceux à qui ces moyens font défaut. Les pensées dominantes ne sont donc pas autre chose que l'expression en idées des rapports matériels dominants, elles sont ces rapports dominants saisis sous forme d'idées ».

c) Sur la critique de la religion ;

Marx, *Critique de la philosophie du droit de Hegel*, Introduction, trad. M. Simon, Aubier, 1971, p.51-55.

Le fondement de la critique irrégieuse est celui-ci : l'homme fait la religion, ce n'est pas la religion qui fait l'homme. La religion est en réalité la conscience et le sentiment propre de l'homme qui, ou bien ne s'est pas encore trouvé, ou bien s'est déjà reperdu. Mais l'homme n'est pas un être abstrait, extérieur au monde réel. L'homme, c'est le monde de l'homme, l'État, la société. Cet État, cette société produisent la religion, une conscience erronée du monde, parce qu'ils constituent eux-mêmes un monde faux. La religion est la théorie générale de ce monde, son compendium encyclopédique, sa logique sous une forme populaire, son point d'honneur spiritualiste, son enthousiasme, sa sanction morale, son complément solennel, sa raison générale de consolation et de justification. C'est la réalisation fantastique de l'essence humaine, parce que l'essence humaine n'a pas de réalité véritable. La lutte contre la religion est donc par ricochet la lutte contre ce monde, dont la religion est l'arôme spirituel.

La misère religieuse est, d'une part, l'expression de la misère réelle, et, d'autre part, la protestation contre la misère réelle. La religion est le soupir de la créature accablée par le malheur, l'âme d'un monde sans cœur, de même qu'elle est l'esprit d'une époque sans esprit. C'est l'opium du peuple.

Le véritable bonheur du peuple exige que la religion soit supprimée en tant que bonheur illusoire du peuple. Exiger qu'il soit renoncé aux illusions concernant notre propre situation, c'est exiger qu'il soit renoncé à une situation qui a besoin d'illusions. La critique de la religion est donc, en germe, la critique de cette vallée de larmes, dont la religion est l'auréole.

La critique a effeuillé les fleurs imaginaires qui couvraient la chaîne, non pas pour que l'homme porte la chaîne prosaïque et désolante, mais pour qu'il secoue la chaîne et cueille la fleur vivante. La critique de la religion désillusionne l'homme, pour qu'il pense, agisse, forme sa réalité comme un homme désillusionné, devenu raisonnable, pour qu'il se meuve autour de lui et par suite autour de son véritable soleil. La religion n'est que le soleil illusoire qui se meut autour de l'homme, tant qu'il ne se meut pas autour de lui-même.

L'histoire a donc la mission, une fois que la vie future de la vérité s'est évanouie, d'établir la vérité de la vie présente. Et la première tâche de la philosophie, qui est au service de l'histoire, consiste, une fois démasquée l'image sainte qui représentait la renonciation de l'homme à lui-même, à démasquer cette renonciation sous ses formes profanes. La critique du ciel se transforme ainsi en critique de la terre, la critique de la religion en critique du droit, la critique de la théologie en critique de la politique.

« Dieu et l'Etat », Œuvres de Bakounine, Editions Stock, Tome 1, p.310-314.

« L'homme isolé ne peut avoir conscience de sa liberté. Être libre, pour l'homme, signifie être reconnu et considéré et traité comme tel par un autre homme, par tous les hommes qui l'entourent. La liberté n'est donc point un fait d'isolement, mais de réflexion mutuelle, non d'exclusion, mais au contraire de liaison, la liberté de tout individu n'étant autre, chose que la réflexion de son humanité ou dans la conscience de tous les hommes libres, ses frères, ses égaux.

Je ne puis me dire et me sentir libre qu'en présence d'autres hommes. En présence d'un animal d'une espèce inférieure, je ne suis ni libre, ni homme, parce que cet animal est incapable de voir et par conséquent aussi de reconnaître mon humanité. Je ne suis humain et libre moi-même qu'autant que je reconnais la liberté et l'humanité de tous les hommes qui m'entourent. Ce n'est qu'en respectant leur caractère humain que je respecte le mien propre. Un anthropophage qui mange son prisonnier en le traitant en bête sauvage n'est pas un homme, mais une bête. Un maître d'esclaves n'est pas un homme, mais un maître. Ignorant l'humanité de ses esclaves, il ignore sa propre humanité. [...]

C'est le grand mérite du christianisme d'avoir proclamé l'humanité de tous les êtres humains, y compris les femmes, l'égalité de hommes devant Dieu. Mais comment l'a-t-il proclamée ? Dans le ciel, pour la vie à venir, non pour la vie présente et réelle, non sur la terre. D'ailleurs cette égalité à venir est encore un mensonge, car le nombre des élus est excessivement restreint, on le sait. Sur ce point-là, les théologiens des sectes chrétiennes les plus différentes sont unanimes. Donc la soi-disant égalité chrétienne aboutit au plus criant privilège, à celui de quelques milliers d'élus par la grâce divine sur des millions de damnés. D'ailleurs cette égalité de tous devant Dieu, alors même qu'elle devrait se réaliser pour chacun, ne serait encore que l'égalité nullité et l'esclavage égal de tous devant un maître suprême. Le fondement du culte chrétien et la première condition de salut, n'est-ce pas la renonciation à la dignité humaine et le mépris de cette dignité en présence de la grandeur divine ? Un chrétien n'est donc pas un homme, en ce sens qu'il a pas la conscience de l'humanité et parce que, ne respectant pas la dignité humaine en lui-même, il ne peut la respecter en autrui. [...]

Je ne suis vraiment libre que lorsque tous les êtres humains qui m'entourent, hommes et femmes, sont également libres. La liberté d'autrui, loin d'être une limite ou une négation de ma liberté, en est contraire la condition nécessaire et la confirmation. Je ne deviens vraiment libre que par la liberté d'autrui, de sorte que plus nombreux sont les hommes libres qui m'entourent, plus profonde et plus large est liberté, plus ma liberté devient étendue, profonde et large. C'est au contraire l'esclavage des hommes qui pose une barrière à ma liberté ou, ce qui revient au même, c'est leur bestialité qui est une négation de mon humanité parce que, encore une fois, je ne puis me dire libre vraiment que lorsque ma liberté ou, ce qui veut dire la même chose, lorsque ma dignité d'homme, mon droit humain, qui consiste à n'obéir à aucun autre homme et à ne déterminer mes actes que conformément à mes convictions propres, réfléchis par la conscience confirmés par l'assentiment de tous. Ma liberté personnelle, ainsi confirmée par la liberté générale, s'étend à l'infini.

On voit que la liberté, telle qu'elle est conçue par les matérialistes, est une chose très positive, très complexe et surtout éminemment sociale, parce qu'elle ne peut être réalisée que par la société et seulement dans la plus étroite égalité et solidarité de chacun avec tous.

Bakounine, « Réponse à Mazzini », I, I, p.269-272.

« Il y a une différence immense entre la "liberté sociale", large, humaine, bienfaisante et réelle pour tout le monde que réclame le prolétariat, et la "liberté politique", nécessairement privilégiée, exclusive et restreinte que réclame aujourd'hui vainement le radicalisme bourgeois. "Comment, restreinte et privilégiée !" s'écrient les vertueux républicains radicaux indignés. "Ne demandons-nous pas l'égalité des droits civils, juridiques et politiques pour tout le monde et une constitution populaire fondée sur le suffrage universel, avec un Assemblée nationale composée de représentants du peuple et dont les décisions seront même soumises au besoin à la votation directe du peuple ?". Taisez-vous tartufes ; car vous savez fort bien qu'avec tout cela vous resterez les maîtres et le peuple, l'esclave !

Vous accordez bien au peuple "*l'égalité des droits*" mais vous gardez bien de lui concéder "*l'égalité des moyens de les exercer*" ; car tous mes droits, si je n'ai pas moyen de les exercer, sont pure fiction, pur mensonge. Ces moyens sont l'hygiène la plus rationnelle et plus tard l'éducation la plus humaine possible, afin que toutes les facultés, tant musculaires que nerveuses, bien nourries et bien dirigées puissent se développer dans toute leur plénitude et dans toute leur liberté ; c'est ensuite l'instruction à tous les degrés, et "*sans autre limite ni spécialisation pour chacun que celles qui sont déterminées par la nature même des facultés personnelles de chacun*". C'est, à l'âge viril, alors que l'homme émancipé de toute autorité tutélaire devient responsable de lui-même [...] la possibilité "*économiquement et socialement égale pour chacun*" de gagner sa vie dans toutes les branches de l'industrie et des arts, ne se laissant déterminer dans le choix de sa spécialité que par la nature même de ses propres tendances, de ses forces et de ses capacités. Ce travail sera nécessairement collectif, associé, par cette simple raison que le travail collectif seul produit les richesses et par cette autre raison aussi impérative que la première que dans une société organisée sur les bases d'une égalité réelle, conforme à la justice, les associations seules seront propriétaires des capitaux et des terres, de tous les instruments de travail en général, sans lesquels aucun travail productif n'est possible. Du reste personne ne pourra être forcé au travail ; ce serait contraire au principe de la liberté, base et condition suprême de la dignité humaine. Mais comme il deviendra impossible de vivre en exploitant le travail d'autrui, quiconque ne voudra pas travailler aura la liberté de mourir de faim, à moins que la société ne le nourrisse

par charité, ce qui constituera pour le fainéant une position tellement humiliante et insupportable que cette charité sera peut-être le meilleur remède contre la fainéantise de chacun. Les vieillards, les invalides, les malades auront seuls le droit à la possibilité de jouir de toute chose et de vivre, soit en travaillant moins, soit en ne travaillant plus du tout, sans devenir pour cela des objets de mépris. Dans une société constituée, ou plutôt transformée solidairement, "*librement*" selon l'égalité et la justice, le travail deviendra la religion et l'honneur de tout le monde. Et il n'y aura plus besoin de lois répressives, criminelles et pénales pour corriger les individus : l'opinion publique s'en chargera.

D'ailleurs le nombre des individus de mauvaise volonté et surtout de mauvaises habitudes diminuera graduellement, d'abord sous l'influence d'une éducation et d'une instruction délivrées de la corruption systématique répandue aujourd'hui par le principe divin et fondées uniquement sur le travail, sur la raison, sur la justice, sur l'égalité et sur le respect humain. Quant à la fraternité, cette noble et sainte passion qui fait que l'individu humain ne se sent vraiment libre, grand, puissant et heureux que dans la liberté, la dignité, l'humanité et le bonheur de ceux qui l'entourent - expression dernière et sublime de la solidarité qui n'est pas un dogme révélé d'en haut, mais bien une loi fondamentale naturelle et inhérente à la société humaine -, cette passion ne s'enseigne théoriquement pas. Elle ne peut être réveillée et développée chez les enfants que par l'exemple, la vie, les actes de leurs tuteurs et de leurs maîtres. [...] Donnez aux hommes cette double éducation de l'école et de la vie ; fondée sur le travail, sur l'égalité, sur la justice et sur le respect humain et dirigée uniquement par la science - la seule autorité devant laquelle nous puissions nous incliner sans rougir -, non par les hommes de science, mais par l'autorité impersonnelle de la science seulement, faites que l'opinion publique, le plus grand pouvoir au monde et l'expression même de la solidarité humaine, faites qu'elle soit pénétrée de tous ces principes et vous verrez alors tous les crimes qui affligent l'humanité disparaître rapidement ; bien plus, on verra disparaître les énormes différences naturelles physiques, intellectuelles et morales qui parent les hommes aujourd'hui.

Axel Honneth L'idée du socialisme, Gallimard, 2017 (2015 en allemand)

« L'arrière-plan de ces idées normatives est formé par une conviction, qui n'est certes évoquée que marginalement dans les écrits des différents auteurs, mais qui détermine largement leurs convergences : tous, en effet, partent du constat que le concept de liberté individuelle, dans la forme essentiellement juridique où il se trouvait formulé jusque-là, était trop étroit pour s'accorder avec le principe de fraternité, qu'on se donnait pourtant simultanément comme objectif. Avec un peu de bonne volonté herméneutique, on pourrait dire que les trois grandes mouvances protosocialistes ont découvert une contradiction interne dans le catalogue des principes de la Révolution, découlant du fait que la liberté réclamée n'est envisagée qu'en termes juridiques ou individualistes. C'est pourquoi elles s'évertuent toutes, sans en avoir encore clairement conscience, à élargir la conception libérale de la liberté, de manière à la rendre compatible avec cet autre objectif que constitue la « fraternité [...] »

« Tant Louis Blanc que Pierre Joseph Proudhon, qui suivent par ailleurs des voies très différentes, fondent leur critique de l'économie de marché sur le fait que les fondements institutionnels de celle-ci reflètent une conception qui réduit la liberté à la poursuite d'intérêts purement privés, à l'« égoïsme privé » comme dit Blanc [...]. »

« Les plans politico-économiques que Blanc et Proudhon développent pour compléter ou remplacer le marché par d'autres formes de production et de distribution obéissent donc avant tout à l'intention de réaliser dans la sphère économique une sorte de « liberté » qui ne fasse plus obstacle à la revendication, toujours actuelle, de « fraternité » [...]. »

Proudhon « n'envisage pas « la liberté de chacun » comme une « limite », mais comme un « auxiliaire » pour la liberté de tous les autres [...]. »

« Dans le premier cas, la communauté se compose de membres déjà libres, qui trouvent dans l'action coopérative de nouvelles impulsions et de nouveaux soutiens, mais qui n'en ont pas besoin pour accéder à la liberté ; dans le deuxième cas en revanche, il faut considérer la coopération dans la communauté comme la condition sociale nécessaire pour que les membres accèdent à une entière liberté en complétant mutuellement des projets d'action jusque-là inaboutis [...]. »

« En régime capitaliste, dit Marx, les membres de la société ne se rapportent les uns aux autres que d'une manière très indirecte, en échangeant leurs produits sur un marché anonyme, au moyen de l'argent. Pour autant que les autres acteurs apparaissent dans le champ d'attention du sujet individuel, c'est uniquement par les qualités abstraites de leur compétence commerciale et de la conscience de leurs intérêts, non dans la réalité concrète de leurs besoins et de leur individualité – chaque membre d'une telle société, dit Marx, en faisant ironiquement référence à Adam Smith, n'est qu'un « commerçant » pour l'autre. La reconnaissance que les membres de la société doivent s'accorder pour constituer une collectivité intégrée prend donc ici la forme d'une certification réciproque du droit à « escroquer » l'autre ; dans une telle « relation sociale », les individus n'agissent pas pour se compléter les uns les autres, mais, comme l'établit brutalement le texte, « dans une intention de pillage réciproque » [...].

« L'arrière-plan anthropologique de cette esquisse est fourni par l'idée, reprise de Feuerbach et peut-être aussi de Rousseau, selon laquelle les besoins humains ne peuvent presque jamais être satisfaits sans l'intervention complémentaire d'autres sujets : à partir d'un certain degré de division du travail, en tout cas, ma faim ne peut être assouvie que si d'autres produisent pour moi les aliments désirés, mon souhait d'être correctement logé ne peut être satisfait que si un certain nombre d'artisans aménagent le lieu correspondant.

« Dans une « association de libres producteurs », comme il dira dans ses écrits ultérieurs, les membres ne se rapportent plus les uns aux autres par l'imbrication anonyme de leurs fins privées, mais partagent le souci d'aider tous les autres à se réaliser (...).

La liberté sociale consiste dès lors à participer aux activités d'une communauté dans laquelle les individus se témoignent leur sympathie en s'apportant réciproquement une aide désintéressée dans la satisfaction de leurs besoins légitimes. Infléchie en ce sens, la catégorie de la liberté devient l'élément où se déploie un individualisme holiste : la liberté – c'est-à-dire la réalisation aussi inentravée que possible des intentions ou des fins spécifiques à chacun – désigne désormais quelque chose qui ne peut être atteint par une personne individuelle, mais seulement par un collectif adapté, qui ne doit pas pour autant être considéré comme une entité d'un rang supérieur aux parties qui la composent [...].

C'est dans cette conception holiste, consistant à envisager non pas la personne individuelle, mais la communauté solidaire comme porteuse de la liberté à réaliser, que le mouvement socialiste prit sa source ».

l'association, rendre ce droit accessible à tous, afin que nul ne manque de ce qui est *essentiel à sa nature* !

Et ceux qui ne doutent pas de l'équité d'un système général d'impôts qui appelle tant de travailleurs à contribuer au maintien d'un ensemble d'institutions dont profitent tant d'oisifs, ils s'indignent à l'idée d'une taxe ayant pour but de fournir du travail à ceux qui, voulant travailler, meurent de faim, faute d'emploi !

Et ceux qui n'ont rien à objecter à l'intervention de l'État quand, sous forme de gendarme, de soldat, ou de sergent de ville, il protège la propriété du riche, ils lui crient anathème, quand on lui demande de s'exercer, sous forme scientifique, pour la protection de la vie du pauvre !

Et il leur échappe que, dans une démocratie, l'État, c'est tout le monde prenant souci de ce qui est l'intérêt de tout le monde !

Et parce que, en droit, nul abîme ne peut se creuser entre le travail et le capital », ils ne veulent pas qu'on s'inquiète de savoir si cet abîme se creuse en fait.

Et parce que « le capital a autant besoin du talent et de la main-d'œuvre, que le talent et la main-d'œuvre du capital » ils s'imaginent que le capitaliste a autant besoin du travailleur que le travailleur du capitaliste, ne prenant pas garde que le premier stipule pour son gain, et le second pour son pain, le premier pour s'enrichir, le second pour ne pas mourir — ; ce qui établit entre eux toute la différence qu'il y a entre pouvoir attendre et ne le pas pouvoir, entre être *libre* et ne l'être pas !

Et ils pensent être des partisans de la *liberté*, quand ils ont dit que « le marché s'établit par la force des choses », comme si la loi du plus fort était la *liberté*, et comme s'ils n'avaient jamais lu, sur ce point, une des plus saisissantes fables de la Fontaine !

Et ils nient le droit au travail : pourquoi pas le droit à la vie ?...

Si l'on me demandait quel est le mot dont on a le plus abusé dans notre civilisation moderne, celui qui a le mieux servi à masquer l'oppression et à déjouer le désespoir de ses victimes, je répondrais : c'est le mot LIBERTÉ.

TEXTE 11

LA LIBERTÉ

Publié le 19 juillet 1850

Que des esprits généreux, des philosophes dans le talent desquels j'ai senti si souvent palpiter le cœur de l'homme, aient été souvent si mal inspirés dans leurs recherches sur la question du travail, c'est là certainement une des preuves les plus poignantes de l'empire des préjugés en vogue, et de la force de résistance que possèdent les erreurs de longue date.

Quoi ! Ils parlent de *Liberté*, et ils ne comprennent pas que l'ignorance et la misère constituent le plus dur de tous les genres d'esclavage !

Et ils appellent *sectaires* — mot emprunté de la grammaire de l'inquisition — ceux qui mettent au premier rang des devoirs sociaux le devoir d'intervenir pour empêcher l'oppression de qui ne saurait, abandonné à sa faiblesse, se défendre !

Et ils trouvent inattaquable ce système immense de *réglementation*, en vertu duquel un homme pauvre, parce qu'il est né d'un pauvre, n'a pas le droit de gratter ce morceau de terre, de boire à cette fontaine, de cueillir ce fruit, de tuer cet oiseau pour s'en nourrir, de jeter sa ligne dans cette rivière.

Et ils refusent, sous prétexte de *réglementation*, tout dédommagement social à ces millions d'hommes à qui cependant ils demandent de respecter et de chérir la loi, *réglementaire* s'il en fut jamais, qui tend, par l'hérédité, à la concentration de tous les instruments de travail !

Et lorsqu'ils déclarent le droit de propriété un droit naturel, un droit essentiel à la nature de l'homme, ce qui est vrai, ils ne voient pas que c'est à cause de cela même qu'il faut, par

De ces deux hommes, faits tous les deux, dit-on, à l'image de Dieu, le premier vend la vie, oui, la vie même, et le second l'achète : laissez passer la liberté des transactions !

Shylock, un contrat dans une main et un couteau dans l'autre, va tailler dans la poitrine de son débiteur Antonio la livre de chair convenue : laissez passer la liberté du capital !

La concurrence donne la nature inanimée pour rivale à la nature qui pense, qui sent et qui souffre ; elle remplace par le travail d'une machine, qui n'a jamais faim, celui d'un être vivant, qui meurt si l'emploi manque ; elle montre à la place de l'homme disparu une manivelle qui tourne : laissez passer la liberté de l'industrie !

La Bourse est ouverte : laissez passer la liberté de l'agriculture !

Mais que ce malheureux au visage pâle n'invoque pas la pitié du passant ; que ce prolétaire sans asile ne s'endorme pas sur le pavé entre deux rangées de palais vides : est-ce qu'on laisse passer la liberté de la misère ?

Le ciel en soit loué ! On n'est pas encore parvenu à s'approprier exclusivement les rayons du soleil. Sans cela, on nous aurait dit : « Vous paierez tant par minute pour la clarté du jour » ; et le droit de nous plonger dans une nuit éternelle, on l'aurait appelé Liberté !

O Liberté ! Liberté ! Déesse des cœurs fiers, que de tyrannies se sont donné carrière en se couvrant de ton nom !

Il est temps de s'entendre. Vous me parlez de ce que la Liberté vaut ? Je veux d'abord savoir ce qu'elle est.

Or, je la trouve définie avec autant de netteté que de profondeur dans la *Déclaration des Droits*, par Robespierre : « La Liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme d'exercer, à son gré, toutes ses facultés : elle a la justice pour règle, les droits d'autrui pour bornes, la nature pour principe et la loi pour sauvegarde. »

Qu'on remarque bien le mot **POUVOIR**, car il contient toute une doctrine.

DROIT, POUVOIR ! Entre ces deux idées, il existe la même différence qu'entre la théorie et la pratique, l'abstraction et la réalité, l'ombre et le corps. Qu'importe que vous disiez à ce

paralytique, qu'il a le **DROIT** de se lever et de marcher ? Il lui en faut le **POUVOIR**.

La question se réduit donc à rechercher quel est l'ordre social dans lequel chacun **POURRAIT** le mieux développer, à son gré, toutes ses facultés, sans nuire au développement de celles d'autrui.

On a reproché aux idées que nous servons de conduire à l'anéantissement de la liberté individuelle, au pur despotisme. Nous, ennemis de la Liberté ? Mais ce qui a fait couler en nos veines, dès notre entrée dans la vie, l'amour de la République avec le sang, ce qui a toujours été l'objet de nos aspirations les plus vives, ce qui nous rend le principe d'association si cher, ce qui nous pousse à réclamer si ardemment l'intervention démocratique de l'État dans la grande affaire du Peuple à affranchir, c'est... LA LIBERTÉ.

Et voilà ce que je me propose d'établir ici d'une manière péremptoire, une fois pour toutes.

Et d'abord, dans quel monde nouveau a-t-elle la prétention de conduire, cette doctrine au bout de laquelle on nous montre d'un air effrayé la compression de tout élan spontané, l'étouffement d'un régime réglementaire à l'excès, la discipline d'un couvent, comme a dit quelque part M. de Lamartine, ou le gouvernement de Méhmet-Ali, comme disait un jour du haut de la tribune M. de Lamoricière ?

Le monde au milieu duquel, sous tant d'aspects divers, on s'étudie à faire apparaître le spectre du despotisme, c'est celui que j'ai décrit déjà¹, c'est celui :

« Où, grâce à l'éducation commune, gratuite et obligatoire, tous les citoyens seraient admis à s'élever aussi haut que possible par l'intelligence et par le cœur ;

« Où, par conséquent, seraient étouffés, à leur origine, les vices, les crimes et les malheurs qui naissent de l'ignorance ;

« Où le domaine de l'industrie et celui de l'agriculture, au lieu de présenter le spectacle d'un champ de bataille couvert de ruines et de morts, seraient fécondés par des associations fraternelles, solidement liées l'une à l'autre ;

« Où la distribution du travail et la répartition de ses fruits seraient basées sur ce principe, qui est aujourd'hui le principe

¹ *Catéchisme des Socialistes*, 1849.

constitutif de la famille : DE CHACUN SELON SES FACULTÉS ET À CHACUN SELON SES BESOINS ;

« Où, l'intérêt de chacun se trouvant inséparablement uni à l'intérêt de tous, l'émulation cesserait d'être dans l'envie, dans la cupidité, dans l'orgueil, dans la haine ;

« Où la richesse publique, dont la concurrence aveugle et anarchique arrête les progrès, recevrait de l'harmonieuse combinaison de toutes les aptitudes et de toutes les forces un accroissement indéfini ;

« Où ne se presserait plus, pour en dévorer la substance, cette foule d'agents parasites que la séparation des intérêts et leur antagonisme rendent seuls maintenant nécessaires ;

« Où la fraternité, rapprochant les peuples après avoir rapproché les individus, finirait par rendre la guerre impossible et aboutirait à la suppression des armées ;

« Où l'État ne serait que le pouvoir de tous employé à garantir les droits et à aider au développement des facultés de chacun.

« Où l'impôt ne serait qu'une portion du bénéfice commun affectée aux choses d'utilité générale ;

« Où, les méchants étant considérés comme des malades, on songerait moins à s'en venger qu'à s'en préserver, et moins à les torturer qu'à les guérir ;

« Où enfin la civilisation, qui fait reculer devant elle, en s'avancant, les bêtes fauves et tend à en détruire la race, serait arrivée de même à détruire la misère, et, avec la misère, tous les vices, tous les crimes, tous les malheurs dont elle est la source ».

Voilà le *Monde Nouveau* : voyons comment le despotisme pourrait y avoir accès.

Dans un pareil état social, la société tout entière étant appelée à veiller à l'existence de chacun de ses membres, les enfants grandiraient sous l'aile des parents sans avoir à souffrir de la pauvreté paternelle. Donc, plus de malheureuses créatures forcées pour vivre de travailler à sept ans ou de se prostituer à dix-sept ; plus d'infanticides par misère ; plus d'hospices ouverts à la maternité qui s'abîme ; plus de *tours* ménagés à la pudeur de la femme qui, en sacrifiant le fruit de ses entrailles, ne garde

plus que la force de rougir. Et ainsi, pour des milliers d'êtres, la LIBERTÉ DE VIVRE se trouverait au seuil même de la vie.

L'éducation étant commune, gratuite et, au profit de tous, obligatoire, nul n'aurait à gémir de cet étouffement de l'esprit, de cette compression du cœur, par où se révèle le despotisme de l'ignorance ; nul ne serait privé de cette éducation qui est au LIBRE développement de l'homme ce qu'est l'eau dont elles sont arrosées au LIBRE développement des plantes.

Toutes les fonctions utiles étant réputées également honorables et leur diversité n'ayant point pour effet de mettre les jouissances d'un côté et les privations de l'autre, plus d'obstacle à ce que chacun choisît la fonction qui correspondrait le mieux à ses goûts et à ses aptitudes ; un homme né pour être, comme Louis XVI, un brave et excellent serrurier, ne serait pas mis au faite de l'État, proie destinée à l'échafaud ; un homme né avec du génie ne se trouverait pas relégué, dès sa naissance, dans l'abrutissante obligation de façonner, sa vie durant, à douze heures de travail par jour, des têtes d'épingle ; de sorte que le despotisme du hasard serait chassé du classement des fonctions sociales et remplacé par la première des libertés : LA LIBERTÉ DES VOCATIONS.

La répartition des jouissances sociales ne se réglerait plus sur la différence des grades hiérarchiques ; ces grades, quels qu'ils fussent, ne confèreraient plus aucun privilège, et, d'un autre côté, nul n'aurait pour supérieurs hiérarchiques que ceux qu'il aurait eu lui-même intérêt à élire tels. Il y aurait donc commandement désintéressé de la part des uns et volontaire obéissance de la part des autres : où serait le despotisme ? Et quelle part plus grande pourrait être faite à la LIBERTÉ ?

Comme nul ne serait tenu de travailler ni au-delà de ses forces ni en dehors de ses aptitudes, et que nul — dans un état de société où la masse des richesses serait centuplée par l'union des forces substituée à leur ruineux antagonisme — n'aurait à recevoir moins que ses besoins et ses goûts n'exigeraient, le despotisme du travail répugnant et imposé ferait place à la LIBERTÉ DU TRAVAIL CHOISI, en même temps que la LIBERTÉ DE L'ABONDANCE se montrerait où nous ne voyons aujourd'hui que le despotisme de la faim.

Et qu'on n'objecte pas l'impossibilité ou la difficulté d'atteindre à cet idéal. Car il ne s'agit pas, en ce moment, pour nous, de prouver que nos doctrines sont *graduellement* réalisables, chose bien facile du reste à démontrer : ce qu'on nous oppose, ce à quoi nous avons à répondre, c'est qu'elles contiennent le despotisme. Là est l'unique point en discussion, et on ne doit point s'en écarter, sous peine de tout confondre.

Or, y eut-il jamais erreur comparable à celle de nos adversaires, lorsqu'ils s'en viennent déclarer contraire à la liberté un ordre social dans lequel chacun recevrait le pouvoir de satisfaire tous ses besoins et tous ses goûts, le pouvoir enfin de vivre selon les lois de la nature ?

Mais combien l'étonnement redouble quand on songe à la défense de quel régime s'appliquent ceux qui se présentent contre nous comme les amis de la liberté. Interrogeons la société actuelle, et cherchons-y l'histoire de L'HOMME LIBRE.

À peine est-il pour entrer dans la vie, un despotisme impalpable, mystérieux, mais plus cruel mille fois que tous les despotismes à visage humain, lequel s'empare aussitôt de lui comme d'une proie. Ne demandez pas si l'enfant qui vient de naître a reçu de la nature le goût des arts, la passion de la science, la flamme du génie : est ce que l'esprit et l'âme du pauvre ne sont pas d'avance condamnés à un étouffement prématuré ? Ne demandez pas sa vocation : est-ce que le fils du pauvre n'est pas aux ordres de la misère, tyran stupide, aveugle et sourd, qui, dans la distribution du travail imposé à ses victimes, ne s'inquiète jamais de leurs aptitudes ou même de leurs forces ? Mais voici, pour l'enfant, l'âge de l'insouciance et des jeux : cet âge, du moins, lui appartiendra-t-il ? Le laissera-t-on respirer l'air à pleins poumons, jouir librement de l'espace et courir au soleil ? Non : il faut que déjà, déjà, il s'épuise à grossir de quelques centimes, douloureusement gagnés, l'insuffisant budget de la famille. Ce qu'on lui donne à respirer, au lieu de l'air embaumé des jardins, c'est une atmosphère chargée de coton. Adieu l'espace, adieu le soleil ! La manufacture voisine réclame l'infortuné, et peut-être n'en sortira-t-il, à vingt ans, que le corps débile, le visage hâve, le dos voûté comme un vieillard. Nouvelle phase de sa liberté : il devient soldat. Cette terre où ni lui ni les siens n'ont

une pierre où reposer leur tête et que ceux qui la possèdent se dispensent à prix d'or de défendre, il la lui faut défendre, lui, au péril de sa vie, trop heureux si on l'envoie contre l'ennemi et si on ne lui fait pas un point d'honneur d'aller tuer, pour obéir à son caporal, des citoyens parmi lesquels peut se trouver son père ! Le temps du service militaire expiré, le voilà gagnant sa vie comme il peut, travaillant jusqu'à dix heures par jour rien que pour ne pas mourir, perpétuellement réduit à côtoyer la faim entre la maladie et le chômage, puis se mariant et mettant au monde des enfants à nourrir, au risque de renouveler, non plus dans la solitude d'un cachot, mais sur le passage de ses semblables, au bruit des fêtes, devant des tables somptueusement servies, le funèbre épisode d'Ugolin ! Vieux, s'il lui est donné de devenir vieux, qu'il meure vite ! Le commencement de sa liberté, c'est la mort !

Voilà l'histoire de L'HOMME LIBRE.

Que l'on compare maintenant, et que l'on juge.

Il est vrai que ce qui précède n'est point, dans la société actuelle, applicable à tous : mais n'est-ce donc, pas assez, n'est-ce pas trop qu'on le puisse appliquer à un grand nombre ? Encore me serait-il facile, après avoir analysé la mensongère liberté du pauvre, de montrer à combien de vicissitudes le régime aléatoire où nous sommes expose la liberté réelle du riche et combien d'amertumes le Vice de nos institutions cache dans le bonheur !

Il est vrai aussi que, dans l'ordre social nouveau, personne n'aurait :

Ni la liberté d'empiéter sur la part de ses frères, dans l'exploitation du grand domaine donné par la nature à l'humanité ;

Ni celle de s'assurer, par l'accaparement des instruments du travail, le moyen de jouir des fruits du travail, à l'exclusion du travailleur ;

Ni celle d'asservir l'homme au capital, la richesse vivante à la richesse morte ;

Ni celle, comme dit énergiquement saint Ambroise, de s'enrichir par des malheurs, de chercher son profit dans les larmes ; de se nourrir de la faim d'autrui ;

Ni celle d'armer la moitié des pauvres pour contenir par elle l'autre moitié.

Si ce sont là des libertés dont on redoute la perte, qu'on ose le dire ; qu'on ose recommander à nos respects la liberté d'être tyran !

Qu'on reprochât à nos doctrines de reposer sur une hypothèse difficilement admissible, celle d'une égale liberté pour tous, nous concevions ce reproche, sans toutefois l'admettre ; mais qu'on nous combatte comme prôneurs d'un régime de compression et de despotisme, voilà ce qui nous confond.

« Admettons, dit excellemment Morelly, dans le deuxième chapitre de la *Basiliade*, admettons que la libre activité de l'homme verse dans le fonds commun plus que n'y peuvent puiser les besoins, il est clair que les lois, les règlements sont à peu près inutiles, puisque à toute fonction nécessaire répond un goût naturel, une vocation arrêtée dans les individus. Les avis des chefs seront reçus avec plaisir ; personne ne se croira dispensé d'un travail que le concours unanime des efforts rendra attrayant et varié, et les différents emplois ne seront plus des travaux, mais des amusements. Rien ne serait plus facile que la législation d'une telle réunion fraternelle ; car, de la liberté la plus illimitée résulterait l'ordre le plus parfait. C'est bien alors vraiment qu'on pourrait s'en remettre à la bonne nature et n'accepter pour règle de conduite que ce précepte inscrit par Rabelais sur la porte de l'abbaye de Thélème : *Fay ce que voudras*. »

On a vu qu'en les supposant appliquées dans ce qu'elles peuvent avoir de plus hardi et de plus idéal, nos doctrines réaliseraient la liberté pour tous aussi complètement qu'il soit permis de le concevoir. Il nous reste à examiner si c'est dans le système par lequel nous entendons amener leur triomphe que réside ce prétendu despotisme de nos tendances dont on fait peur aux ignorants.

Ce système, on sait en quoi il consiste. Nous voudrions qu'au milieu de la société, actuelle, l'État créât le modèle de la société future, de telle sorte que, graduellement et par le seul fait d'un éclatant exemple, la seconde arrivât à absorber la première. Où y a-t-il là trace de despotisme ? Car, il importe de ne pas oublier que lorsque nous invoquons l'intervention de l'État, ce n'est que dans l'hypothèse de la démocratie organisée et de la souveraineté du peuple rendue vivante.

Ceux devant qui l'on ne peut prononcer le mot ÉTAT sans les faire frémir s'imaginent toujours que l'État c'est nécessairement le pouvoir exécutif, tel ministre tout puissant ; tel monarque absolu, tel dictateur, que sais-je ? Louis XIV ou Cromwell. Prenant le passé pour mesure et pour règle de l'avenir, mêlant tous les principes, confondant tous les régimes, ils se figurent que l'État n'existe qu'à la condition d'être un homme et de porter un nom propre.

Erreur ! Dans une démocratie, l'État c'est la société même agissant en cette qualité par des mandataires responsables et révocables.

Or une société ne saurait-elle, sans despotisme, modifier et améliorer sa constitution sociale aussi bien que sa constitution politique ? Dira-t-on qu'un malade se comporte tyranniquement envers lui-même lorsqu'il pourvoit à sa guérison ? Eh quoi ! la nation résumée dans la réunion de ses mandataires peut améliorer le régime des prisons, et elle ne pourrait pas, sans encourir l'accusation de despotisme, améliorer le régime du travail ! Il y aurait tyrannie à fonder, au nom de la volonté générale, des associations de travailleurs, et il n'y en a pas à fonder, au nom de quelques intérêts particuliers, des compagnies de capitalistes ! Chose étrange ! Que des lois soient faites pour protéger et maintenir la possession exclusive par un petit nombre de tous les instruments de travail, ou bien pour livrer à une centaine de privilégiés les voies de communication, c'est-à-dire la respiration de l'industrie, ou bien encore pour proclamer que la misère est de droit divin et d'essence immortelle, personne ne protestera au nom de la liberté ; mais qu'on propose de faire des lois pour bannir de ce monde l'ignorance et la pauvreté, double forme de l'esclavage du peuple, vous entendrez crier au despotisme. Comme si l'amélioration morale ou physique du sort de tous ne devait pas être la grande préoccupation de tous et leur principale affaire ! Comme si la société agissant en qualité de société — en d'autres termes l'État — n'était pas compétente pour rechercher et détruire la cause des souffrances de la majeure partie de ses membres !

Voilà pourtant à quoi se réduit toute la question !

Car enfin, est-ce que nous avons jamais parlé de doctrines particulières ayant le droit de s'imposer par la force ?

Est-ce que nous avons jamais reconnu à un homme, quel qu'il fût, le droit de plier violemment les autres hommes au joug de ses convictions ?

Est-ce que nous n'avons pas toujours réclamé, vanté, invoqué le suffrage universel comme l'épreuve suprême à laquelle toute idée devait humblement se soumettre ?

Est-ce que nous avons jamais tenu pour légitime un pouvoir autre que celui du peuple manifestant son vouloir par une assemblée sortie de son choix ?

Est-ce que la subordination absolue de la puissance exécutive à la souveraineté législative n'a pas été mille fois présentée par nous comme une des grandes nécessités du régime républicain ?

Est-ce que nous n'avons pas, tout en soutenant la centralisation politique, combattu la centralisation administrative, au nom de la liberté communale ?

Est-ce que ce n'est point la liberté du faible et du pauvre que nous avons défendue en attaquant la concurrence, lutte inégale dans laquelle le pauvre et le faible sont inévitablement opprimés ?

Est-ce que nous n'avons pas montré enfin jusqu'à quel point nous redoutions l'abus, soit de la force, soit du nombre, quand nous avons déclaré supérieurs au droit même des majorités et absolument inviolables :

La liberté de la presse,

La liberté de conscience,

La liberté d'association,

Le droit de réunion,

Le droit au travail ?

Notre profession de foi, la voici en quelques mots :

1° Notre idéal est l'état de société dans lequel, chacun ayant le pouvoir d'exercer complètement toutes ses facultés et de satisfaire pleinement tous ses besoins, jouirait de la plus grande somme de liberté qui se puisse concevoir ;

2° Convaincu que cet idéal diffère trop de l'organisation actuelle de la société pour être réalisé immédiatement, nous avons proposé des mesures transitoires propres, selon nous, à y conduire progressivement et sans secousse ; mais ces mesures, nous n'entendons pas qu'on les impose. Elles appartiennent à

la discussion : que l'opinion publique les juge, et que l'opinion publique, s'exprimant au nom du suffrage universel, les rejette si elle les croit mauvaises ou les adopte si elle les croit bonnes. Voilà ce que nous demandons et nous n'avons jamais demandé autre chose.

La liberté ! Ah ! Qu'on la définisse donc une fois pour toutes ; qu'on ne la sépare pas de l'égalité et de la fraternité, ses divines compagnes ; qu'on reconnaisse qu'elle doit exister pour tous, pour tous sans exception, sous peine de n'exister pas... et alors nous osons affirmer que jamais homme sur la terre ne porta plus loin que nous l'amour, le culte, la passion de la liberté.